



## Liban : une école en miettes

**La guerre civile, l'invasion, les destructions ont désorganisé l'enseignement. Les conflits entre communautés et le poids du secteur privé empêchent sa démocratisation et sa modernisation.**

**E**NTRE autres conséquences dramatiques, l'invasion du Liban par Israël fait peser de graves menaces sur la scolarité de milliers d'enfants. Elle porte en effet à un seuil critique une situation déjà passablement anormale.

Avant l'invasion, les attaques israéliennes avaient déjà perturbé les études de nombreux enfants du Sud-Liban. A présent, une partie de l'infrastructure scolaire de cette région a été détruite au cours des combats. A Beyrouth-Ouest, de nombreuses écoles sont en ruine. Dans les territoires occupés par les Israéliens, et notamment dans les zones chrétiennes, plusieurs établissements, comme le collège jésuite Notre-Dame-de-Jamhour ou le collège Mont-La-Salle des Frères chrétiens, servaient, en août, de campement aux troupes israéliennes. A Beyrouth-Ouest, certaines écoles ont été transformées en hôpitaux d'urgence, comme le Collège protestant français. D'autres ont accueilli des réfugiés libanais et palestiniens, comme le Carmel Saint-Joseph. Depuis quelques années déjà, dans des quartiers populeux, des écoles publiques avaient été transformées en abris pour les réfugiés du Sud. Depuis le déclenchement de la guerre civile en 1975, en fait, les conditions d'enseignement étaient loin d'être idéales. Fuyant les combats et les destructions, de nombreux établissements scolaires avaient dû, à plusieurs reprises, emménager dans des locaux moins adaptés à leur fonction, mais plus sûrs. D'autres avaient fermé leurs portes. Des transferts massifs d'élèves se sont produits entre les régions, privant les écoles, surtout celles de la région chrétienne, d'une diversité communautaire féconde.

En juin dernier, les épreuves du baccalauréat n'ont pu avoir lieu et il serait proprement miraculeux qu'elles se déroulent dans un proche avenir. Cela risque de poser des problèmes pour l'admission aux universités. Dans les zones sous contrôle phalangiste, on a résolu le problème de la façon la plus radicale : les garçons des classes



Septembre 1982

terminales ont été astreints, depuis juillet, à un « service militaire » de quinze mois, sans possibilité de dérogation. Il risque donc de ne pas y avoir de sections de première année dans les universités en 1982-1983.

Comment va se faire la rentrée scolaire ? Depuis sept ans, on redoutait chaque automne que l'année scolaire ne puisse parvenir à son terme, comme cela s'est produit en juin dernier, mais aussi en 1980, en 1978, en 1976 et en 1975. A la fin d'août, on craignait cette fois que la rentrée 1982 ne puisse se faire comme prévu en octobre, en raison de l'état de guerre et de l'occupation israélienne. Même si la guerre est finie, combien de temps faudra-t-il pour effectuer les réparations nécessaires au fonctionnement des écoles ? En outre, le grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées rend toute redistribution des enfants problématique, sinon impossible, dans l'état de délabrement où se trouve l'administration libanaise. Les écoles de l'U.N.R.W.A.<sup>1</sup> pour les réfugiés palestiniens, ayant été en grande partie détruites, comment les enfants seront-ils scolarisés ? Un chiffre, à titre de comparaison : selon le ministère de l'éducation nationale, la population scolaire, qui était de 950 000 élèves en 1974-1975, était tombée à 750 000 en 1978-1979, après deux années de guerre civile et la première incursion israélienne au Sud-Liban en 1978. Alors, qu'en sera-t-il après l'invasion de cette année ?

### **Forces centrifuges**

Mais tous les problèmes de l'enseignement au Liban ne proviennent pas uniquement de l'instabilité politique et des combats. La division de l'enseignement en un secteur privé florissant, en majorité religieux, et l'école publique, encore jeune, est cruellement ressentie. Elle est, du reste, symptomatique des contradictions socio-politiques du pays. Récemment encore, l'enseignement public n'accueillait que 44 % des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, et les établissements privés 56 %<sup>2</sup>. A elles seules, les écoles catholiques (congrégations libanaises et étrangères) scolarisent 22,15 % des élèves, tandis que la part des écoles religieuses islamiques est nettement moins importante (10-11 %). Malgré beaucoup de promesses, les plans de développement de l'enseignement public sont restés lettre morte. En particulier, le projet de regroupement des écoles, c'est-à-dire la

---

<sup>1</sup> Organisme spécialisé des Nations unies.

<sup>2</sup> *Statistiques pédagogiques*, du ministère de l'éducation nationale, C.R.D.P. 1972-1973. Par suite de la guerre civile, il n'y a pas de statistiques plus récentes, mais les proportions ne semblent pas avoir changé.



Septembre 1982

création d'authentiques lycées, sommeille dans les tiroirs depuis plus de onze ans.

Cette prépondérance de l'école privée religieuse renforce les tendances centrifuges qui déchirent le Liban. Les divisions rendent très difficiles l'uniformisation des programmes des manuels scolaires. Le tout-puissant secrétariat des écoles catholiques et, dans une moindre mesure, le groupe scolaire islamique, qui constituent d'influents groupes de pression à l'intérieur du ministère de l'éducation, bloquent toutes les tentatives de modernisation de l'enseignement aussi bien que de l'administration scolaire. Plusieurs ministres ont d'ailleurs laissé des plumes à ce portefeuille-piège.

Les « lobbies » religieux ne font pas que s'opposer au renforcement de l'école publique, ils veillent aussi au respect de l'équilibre communautaire dans l'administration, au sein du corps enseignant et... dans les programmes. En littérature arabe, il a fallu se ressouvenir que tel grand poète arabe de l'ère omeyyade était chrétien, que tel autre l'avait été avant de se convertir à l'islam. L'équilibrage se trouve facilité par le fait que ce sont les chrétiens qui ont donné corps à la Renaissance arabe, mais on se demande où classer les poètes païens de l'ère anté-islamique.

La littérature arabe n'est pas seule touchée. Le maintien au programme du baccalauréat de l'histoire des sciences chez les Arabes, nomenclature des découvertes et des inventions scientifiques arabes, dénuée de toute réflexion épistémologique, ne s'explique que par l'obstination de certains milieux musulmans. La philosophie arabe, pourtant très riche, est aussi vidée de toute sa substance. A l'opposé, les milieux chrétiens ne cachent pas leur désir de marginaliser l'étude de la civilisation arabe, au profit d'une culture dite « libanaise », à laquelle on recherche obstinément une ascendance phénicienne.

Mais là où les contradictions communautaires interfèrent le plus sur l'enseignement, c'est dans le programme d'histoire, apuré des conflits qui divisent jusqu'aujourd'hui les Libanais.

Les autres disciplines — mathématiques, physique, chimie, littérature française, philosophie générale — restent alignées sur les programmes français d'il y a trente ans. Du coup, les élèves perçoivent de plus en plus les examens comme des exercices de mémoire. La gigantesque entreprise de fraude organisée lors de la session de 1979 du baccalauréat, particulièrement massive dans les régions contrôlées par



Septembre 1982

les milices chrétiennes<sup>3</sup>, illustre cette attitude. Par la suite, il a fallu ramener la moyenne d'admission à... 5 sur 20 pour respecter l'équilibre communautaire. L'État se rachètera en organisant l'année suivante des examens « exemplaires » pour lesquels toute la République, armée en tête, se mobilisera. La correction sera d'une sévérité sans précédent, le pourcentage d'échecs aussi : entre 75 % et 85 %.

Cet épisode témoigne aussi des difficiles problèmes disciplinaires auxquels sont confrontées les écoles. A gauche, l'activisme politique, en déclin, a cédé la place à des pratiques anarchiques, aggravées par les appuis « paramilitaires » de certains élèves. Dans les zones chrétiennes, on observait en revanche une militarisation : la cellule phalangiste exerçait dans les écoles un pouvoir parallèle envahissant et pas toujours contrôlable. On a ainsi vu des élèves brandir une arme contre un proviseur ou menacer un professeur de défenestration. Ces excès ont disparu, mais l'entraînement obligatoire des élèves, institué par les Phalangistes en 1980-1981, accentue la militarisation, que vient couronner maintenant le « service militaire » de quinze mois.

### Tarifs prohibitifs

Le problème le plus grave reste celui des tarifs des écoles privées, sans cesse plus élevés : en 1980-1981, l'augmentation, par rapport à l'année précédente, était de 30 % en moyenne avec des poussées à 60 % dans certains cas, car le montant varie selon les établissements, leur fonction sociale et leur niveau. Alors que le revenu annuel moyen par habitant est d'environ 8 000 francs, les « écolages » se situent en général autour de 2 000 francs par an pour la maternelle et de 4 000 francs pour la terminale ; dans les écoles du « haut de gamme », ils atteignent respectivement 4 500 francs et 77 000 francs.

Pourtant l'association qui représente les parents d'élèves ne réclame pas le renforcement de l'enseignement public, dont la réputation n'est pas excellente dans la petite bourgeoisie. Car, même si les écoles publiques obtiennent de bons résultats aux examens officiels, l'enseignement des langues y est jugé faible, ce qui rebute la petite bourgeoisie chrétienne, à vocation cosmopolite. Aujourd'hui, la Fédération des parents d'élèves, à l'instigation des écoles catholiques, réclame des subventions, pompeusement baptisées « assurance-éducation » pour ceux qui mettent leurs enfants dans le privé ; les écoles prétendent, en effet, qu'elles sont contraintes de majorer leurs tarifs, en raison des hausses des salaires et des prix. De telles subventions consacraient durablement la primauté de l'école et des

---

<sup>3</sup> Dans le secteur chrétien, la fraude, aidée par les partis, avait permis aux candidats d'obtenir les solutions des problèmes de mathématiques et de physique et, parfois, des brouillons de dissertations...



Septembre 1982

intérêts privés. Détournant des écoles publiques des fonds nécessaires à leur développement, elles cantonneraient ces dernières dans le rôle de centres d'alphabétisation des enfants les plus démunis, et contribueraient à figer les divisions de la société libanaise.

Mais le thème démagogique de l'« assurance-éducation » rencontre un certain écho : dans la petite et la moyenne bourgeoisie chrétienne, l'école privée tend à être jugée irremplaçable. Seule l'aile islamique s'y oppose ; les masses musulmanes, principales bénéficiaires de la création de l'école publique, seraient les premières victimes de son affaiblissement.

Marginale lorsque la conjoncture politique et militaire devient trop grave, cette « guerre scolaire » larvée regagne en vigueur aux moments de paix. La droite chrétienne ayant toutes chances d'acquérir un poids prédominant dans le proche avenir, le système d'« assurance-éducation », dont plusieurs de ses dirigeants se sont faits les avocats passionnés, pourrait être mis à l'ordre du jour. Avant 1975, sous la poussée des grands mouvements étudiants, on avait compris que le progrès de l'éducation passait par la démocratisation de l'enseignement et donc par l'extension et la modernisation de l'école publique. Aujourd'hui, on ne voit pas comment celles-ci pourraient se faire. Pourquoi s'en étonner ? Encore au début des années 60, un chef féodal, de surcroît héros de l'Indépendance, grand planteur de haschich et président du Parlement, interdisait qu'on construisît des écoles dans sa région déshéritée.

### **Le français dominant**

**L**E FRANÇAIS et, dans une moindre mesure, l'anglais, sont les langues d'enseignement des sciences et des mathématiques au Liban. L'usage simultané des deux langues provoque dans certains cas des dépenses supplémentaires.

Une forte disproportion existe entre les deux langues : un peu plus de 5 % des écoles privées utilisent l'anglais comme langue générale d'enseignement (histoire et géographie incluses), mais plus de 50 % utilisent le français : les établissements catholiques avant tout, mais aussi quelques écoles laïques. Dans les écoles islamiques, les proportions sont les mêmes, mais le niveau est beaucoup plus faible et l'enseignement en langue étrangère se limite souvent aux sciences. Le niveau de l'enseignement est faible aussi dans les écoles publiques. Mais le français y domine encore plus massivement, puisque, sur les 1 203 écoles primaires et complémentaires du pays, 93 % utilisent le français. Six comptent même une section française et une section anglaise.



Septembre 1982

En général, l'étude de l'anglais est en légère expansion, mais le français résiste honorablement. A l'université américaine de Beyrouth, haut lieu de la culture anglo-saxonne, 40 % des étudiants viennent d'écoles où l'enseignement se fait en français.

**Samir Kassir**



<b>Id-Reference</b>	<b>82-Pr-000596</b>
<b>Media (Support)</b>	HC
<b>Title</b>	Liban : une école en miettes
<b>Subtitle</b>	Forces centrifuges – Tarifs.prohibitifs
<b>Section</b>	Etranger
<b>Language</b>	Français
<b>Source</b>	Le Monde De L'Education
<b>Page</b>	23 – 24
<b>Date</b>	Septembre 1982
<b>Author</b>	Samir Kassir
<b>Co-Author</b>	
<b>Keywords</b>	
<b>Persons</b>	
<b>Locations</b>	Liban – Israël – Sud.Liban – Beyrouth.Ouest
<b>Dates</b>	1975 – 1982 – 1983 – 1980 – 1978 – 1976 – 1979
<b>Themes</b>	Liban – guerre.civil – invasion – Israël – enseignements – conflits – communautés – démocratie – scolarité – Sud.Liban – Beyrouth.Ouest – politique – Zones.chrétiennes – réfugiés.libanais – réfugiés.palestiniens – Sud.Liban – service.militaire – U.N.R.W.A. – écoles.catholiques – islam – école.privée.religieuse – groupe.scolaire.islamique – chrétiens – modernisation – "lobbies".religieux – Renaissance.arabe – poètes – littérature.arabe – Arabes – civilisation.arabe – baccalauréat – milices.chrétiennes – Phalangistes – Ecoles.publiques – Fédération – paix – guerre.scolaire – droite.chétienne
<b>Subject</b>	La guerre civile, l'invasion, les destructions ont désorganisé l'enseignement. Les conflits entre communautés et le poids du secteur privé empêchent sa démocratisation et sa modernisation.